

# ASSOCIATION DES OPPOSANTS A LA CARRIERE DE SEMONDANS



Association Des Opposants  
à la Carrière de Semondans  
siège social :  
23, place Denfert Rochereau  
25750 - MONTBELIARD  
Tél. : 0381931725 / 0381931757  
Mail : [collectif.carriere@free.fr](mailto:collectif.carriere@free.fr)

à Mesdames et Messieurs les candidats  
à l'élection législative 2012 dans  
la 3<sup>ème</sup> circonscription du Doubs  
et dans  
la 2<sup>nde</sup> circonscription de Haute Saône

Aibre, le 30 mai 2012

**Objet** : projet de carrière SAS Maillard à Semondans (25)

Mesdames et Messieurs les candidats,

**Au nom des 764 riverains<sup>(1)</sup> formellement opposés au projet de carrière de la société SAS MAILLARD à Semondans** (8,4 hectares, 200 000 tonnes/an, 15 ans mini), et conformément aux **décisions prises par les opposants lors de l'assemblée générale de l'ADOCS le 18 février dernier**, nous vous sollicitons afin de vous interroger sur ce projet, qui **impacte le nord de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Doubs et l'est de la 2<sup>nde</sup> circonscription de H<sup>te</sup> Saône.**

L'an passé, certains d'entre vous, ou de vos proches, nous ont déjà assuré de leur vif intérêt porté à ce sujet (interventions ou lettre ouverte auprès de M. le Préfet de Région, élément de profession de foi aux élections cantonales, échanges directs).

Notre analyse du dossier de demande du pétitionnaire et du rapport d'enquête publique a démontré des **anomalies et des erreurs majeures, dans les pièces justificatives et les arguments avancés**, traduisant un projet privé incohérent, opaque et au final, en désaccord avec le Schéma Directeur des Carrières. Nous avons échangé à plusieurs reprises avec la DREAL, qui arrive à des conclusions similaires, ainsi qu'avec M. le Secrétaire Général du Préfet.

Après 3 demandes de compléments d'informations et 2 réponses non-satisfaisantes du pétitionnaire, face à un projet décidément injustifiable, les services de préfecture ont fait appel à un organisme extérieur expert, pour « lever certaines incertitudes persistantes concernant en particulier les justificatifs fournis ».

En ce qui concerne les besoins en granulats calcaires sur le secteur Montbéliard/Héricourt/Belfort/Delle, ce projet n'est plus du tout justifié :

- les réserves autorisées actuelles assurent déjà plus de 25 ans de consommation
- depuis la fin des grands travaux en 2009 (ligne LGV, contournement routier d'Héricourt), **les carrières voisines extraient moins du tiers de leur capacité nominale**

Enfin, dans ce contexte durablement défavorable, les retombées de ce projet (économie et emplois locaux) resteront négligeables, voire négatives, compte tenu des importants investissements d'infrastructures d'accès et de l'impact néfaste de cette carrière sur les activités des artisans & commerçants situés à proximité.

Aujourd'hui, après 3 subrogations de délais de M. le Préfet de Région (soit 1 an ½ de compléments d'instruction) et un ajournement en commission des carrières, **la question de l'abandon de ce projet privé inutile, nuisible et dangereux, reste toujours sans réponse.**

.../...



.../...

Nous n'acceptons plus cette incertitude persistante : **nous souhaitons connaître votre position claire sur ces deux questions déterminantes :**

- **Etes-vous défavorable à ce projet ?**
- **Quelles actions vous engagez-vous à mener pour faire entendre la voix des riverains opposés ?**

Au-delà de l'insuffisance des arguments avancés par le pétitionnaire, **c'est bien de l'altération du cadre de vie des riverains, de leur patrimoine immobilier et des impacts écologiques induits dont il s'agit**, dans un secteur déjà fortement mité (9 carrières en activité à moins de 10 kms) et traversé par la ligne LGV et le tunnel de Chavanne (à 500 m. du projet), un oléoduc et deux gazoducs (dont le gazoduc DN500 VOISINES-DAMBENOIS, qui passe sous la parcelle du projet de carrière SAS MAILLARD !).

En vous remerciant par avance de votre réponse rapide, nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les candidats, nos salutations respectueuses.

**Jean Pierre VUILLEMIN**

Co-fondateur du collectif

« contre le projet de carrière de Semondans »  
Vice-président de l'ADOCS

**Daniel SCHLATTER**

Co-fondateur du collectif

« contre le projet de carrière de Semondans »  
Président de l'ADOCS



**(1)** : 764 signataires de la pétition du « collectif contre la carrière de Semondans » (521 signatures en novembre 2010) et /ou adhérents à l'ADOCS (462 membres au 30 mai 2012), soit 73% des foyers des communes les plus proches (Aibre, Semondans, Desandans, Le Vernoy)

**Destinataires :**

- Mmes Catherine Comte-Deleuze, Tassadit Taharount, Chantal Attal, Marie-Claire Thomas, Catherine Dormoy
- Mrs. Marcel Bonnot, Arnaud Marthey, Roland Boillot, Christian Driano, Lionel Manière, Vladimir Djordjevic, Zakaria Beyrouthy, Michel Raison, Jean-Michel Villaumé, Gilles Lazar, Jean Receveur, Christophe Devillers, Roland Germain, Daniel Rouillon, Fabrice Barassi-Zamochnikoff

**Copie :**

- Mrs les Maires des communes opposées (Aibre, Desandans, Le Vernoy, Chavanne, Trémoins, Tavey, Arcey)
- M. le président de Doubs Nature Environnement
- Rédactions des médias « Est Républicain », « Le Pays » et « Radio Bleu Belfort Montbéliard »